

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT SOCIAL ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 2022-2023

## DIRECTION

Anaëlle DONNETTE, Maître de conférences HDR  
0434432990  
[anaelle1012@gmail.com](mailto:anaelle1012@gmail.com)

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### Principales caractéristiques

---

Le contexte économique et les évolutions juridiques renforcent la complexité de l'articulation du droit social et du droit des entreprises en difficulté. Le contexte de crise sanitaire et les difficultés économiques qui en résulte pour bon nombre d'entreprises accroît la nécessité de se former aux règles du droit social des entreprises en difficulté. Cette formation s'adresse notamment aux différents acteurs du droit du travail et à ceux de l'entreprise en difficulté (mandataires et administrateurs judiciaires, avocats, juges, juristes d'entreprise).

### Objectifs de la formation

---

Former des juristes spécialisés en droit social des entreprises en difficulté.  
Saisir les enjeux de l'articulation entre droit du travail et droit des entreprises en difficulté.  
Faire face aux difficultés nées de la confrontation croissante de ces deux disciplines.  
Comprendre le droit social applicable à l'entreprise en difficulté.  
Se mettre à niveau relativement aux règles du droit des entreprises en difficulté concernant les relations de travail.

### Compétences acquises au terme de la formation

---

Maîtrise du rôle des représentants du personnel dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises  
Maîtrise du rôle et du statut du représentant des salariés dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise du régime des créances salariales dans l'entreprise en difficulté (rôle de l'AGS notamment)  
Maîtrise de l'embauche dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise de la procédure et des conditions de licenciement dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise du régime de la cession de l'entreprise en difficulté

### Débouchés professionnels

---

Avocat – Juriste – RH – Relations sociales

### Tarifs

---

Formation initiale : 200 euros  
Formation continue : 1700 euros

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

**20 journées de cours entre mi-octobre 2022 et mi-juin 2023**  
**114 heures de formation**

### Les thèmes

---

La prévention des difficultés – Rôle du CSE – 6h  
Les procédures collectives – Présentation des procédures – 6h  
Les grands principes des procédures collectives – 6h  
Les aspects de droit européen et international – 6h  
Les représentants du personnel dans l'entreprise en difficulté – 6h  
Le paiement des créances – 4h  
Les créances salariales dans l'entreprise en difficulté – 12h  
L'AGS – Retours sur la pratique de l'AGS vue de la délégation nationale – 6h  
Les licenciements économiques dans l'entreprise en difficulté – 12h  
Mise en place et réalisation du PSE dans l'entreprise en difficulté – 12h  
La cession de l'entreprise en difficulté – 6h  
Retours de la pratique d'AJMJ – 12h  
Retours de la pratique d'un expert du CSE – 4h  
La protection sociale et l'entreprise en difficulté – 6h  
Les contentieux dans l'entreprise en difficulté – 6h

### Les intervenants

---

Anaëlle Donnette – Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier  
Olivier Anfray, Avocat, Leyton legal, Lyon  
Adrien Bézert – Maître de conférences à l'IAE Lyon  
Loïc Fehr – Avocat associé – Aublé et associés  
Laurence Fin-Langer – Professeur à l'Université de Caen  
Christine Gailhbaud – Maître de conférences et avocate – Nice  
Laurent Grisoni – Avocats associés - Cabinet GM Associés  
David Jacotot – Professeur à l'Université de Bourgogne  
Jonathan Jorge – Juriste Délégation Unedic AGS  
Etienne Masson – Avocats associés - Cabinet GM Associés  
Justine Pelenc, Administrateur judiciaire, Avignon  
Isabelle Renaudeau – Expert Secafi  
Delphine Ronet-Yague, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille  
Michaël Thysen, Administrateur-mandataire *ad'hoc*-conciliateur, Help partners